

Instructions de manipulation et de mise en œuvre de surfaces de contreplaqué**1. Description du matériau :**

Le contreplaqué est constitué d'au moins 3 couches collées entre elles. En règle générale, les couches extérieures et intérieures sont disposées symétriquement de part et d'autre du noyau ou couche centrale.

Seuls les panneaux de contreplaqué collés en respect des directives AW 100 selon DIN 68705 pourront être utilisés pour l'usage en extérieur. Le collage résiste dans ce cas à une forte humidité de l'air ambiant, mais de façon limitée seulement aux intempéries.

2. Protection de la surface :

Une **telle protection est absolument indispensable**. En ce qui concerne les revêtements en surface, ce sont les « directives techniques de revêtement des matériaux en bois ne répondant pas aux critères de stabilité pour l'usage en extérieur » qui s'appliquent (éditeur: Bundesauschuss Farbe und Sachwertschutz, Speyerer Straße 3, 60327 Francfort sur le Main).

La résistance et l'effet de protection de revêtements dépendent de l'intensité des intempéries. Une protection durable de matériaux en bois exposés directement aux intempéries n'est pas possible. Aucune garantie ne peut être donnée pour la tenue dans le temps de revêtements sur des supports en bois

Indépendamment de la protection chimique, il est indispensable d'appliquer au moins une couche de fond avant le montage. On appliquera ensuite au moins une couche intermédiaire et une couche de finition. Les couches de fond et intermédiaire ne doivent pas être exposées aux intempéries pendant plus de six mois sans application d'une couche de finition. Nous vous recommandons de respecter les prescriptions de mise en œuvre et les instructions de montage de votre fabricant de peinture et de vernis.

Compte tenu de longues années de collaboration, Weiss recommande l'utilisation du dispositif de revêtement de la société Remmers. Pour plus d'informations, cliquer sur <http://www.remmers.de>

3. Protection du bois liée à la construction

Une protection du bois liée à la construction est à rechercher en plus de la protection des surfaces. Il s'agit en fait d'**éviter** une accumulation menant à la **saturation d'humidité** en respectant des normes de construction.

4. Entreposage et manipulation :

Les panneaux composites de contreplaqué et panneaux design **COSMO Tech** sont à entreposer **horizontalement** sur une surface plane. Ils doivent être protégés en surface et au niveau des arêtes de manière à ne pas être endommagés. Lorsque l'on retire un panneau de la pile, il convient de veiller à ne pas effleurer le panneau suivant afin de ne pas endommager sa surface par des particules étrangères.

Les panneaux composites de contreplaqué et panneaux design **COSMO Tech** peuvent être aisément coupés sur des machines-outils à bois courantes tant en atelier que sur chantier. Les outils à utiliser doivent être en acier trempé. Afin d'éviter les éraflures des surfaces concernées pendant le sciage, il est recommandé de travailler sur des supports en feutre.

Il convient de respecter impérativement nos **directives de montage !**

Nos instructions techniques d'utilisation, nos directives d'installation et de traitement et les indications sur le produit et la prestation sont seulement des directives générales. Elles décrivent uniquement la nature de nos produits et prestations et ne constituent pas une garantie au sens du paragraphe 443 du BGB. Même en cas d'assistance technique d'utilisation prodiguée par nos soins au client, le client supporte seul le risque d'échec de l'opération. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à apporter des améliorations techniques.